

Le conseil exécutif du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) a décidé de radier de ses effectifs 43 entreprises pour non-respect des clauses contractuelles,

Le communiqué de la plus grande organisation patronale du Cameroun qui compte environ trois cent entreprises membres précise la « cessation de paiement de cotisation depuis au moins deux ans » par ces entreprises radiées.

« La décision prise conformément à l'article 2 de son Règlement intérieur, est l'aboutissement d'une procédure contradictoire où l'opportunité a été donnée à chaque partie concernée de se faire entendre sur les faits », souligne le communiqué final.

Ci-dessous la liste des 43 entreprises radiées



NOTE D'INFORMATION



Au terme de sa session tenue le 12 Janvier 2018, Le Conseil Exécutif du GICAM, statuant sur la situation financière de ses membres vis-à-vis du Groupement, et conformément à l'annonce faite lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Décembre 2017, a résolu de la radiation de 43 entreprises en cessation de paiement depuis au moins deux ans.

Cette décision, prise conformément à l'article 02 de son Règlement Intérieur, est l'aboutissement d'une procédure contradictoire où l'opportunité a été donnée à chaque partie concernée de se faire entendre sur les faits.

Il s'agit de :

1. APICAM (Association Professionnelle des Ingénieurs Conseils et Sociétés d'Ingénierie du Cameroun)
2. ARCHI'DIA Sarl
3. ASTER GLOBAL SERVICES CAMEROON LTD
4. ASTON- LES HOTELS SERENA
5. BCI - SA (Bureau de Conseil en Investissement)
6. BEAUTY LINE INSTITUT CAMEROON
7. BIOLUX OPTIQUE INTERNATIONAL SARL
8. BRIC (Building and Roofing Industry of Cameroon)
9. CABINET EKANI - CONSEILS
10. CCO (Complexe Cosmétique de l'Ouest)
11. CATRC (Centrale Africaine de Transit de Représentation et de Communication)
12. CDV (Centrale de Distribution et de Vente)
13. CHANTIER 7 CAMEROON SARL
14. CICEP-HOPELAND PLASTICS
15. CITECH SARL
16. CTB SA - GROUPE FOURE LAGADEC CAMEROON
17. DMT (Diagnostic Maintenance Trade)
18. EASY LIFE
19. ECN FINANCES
20. ERNO GENERAL CONTRACTOR SARL
21. EABC (Euro-Africa-America-Business Corporation)
22. FOMA ENTREPRISE
23. GEOFOR S.A.
24. HEMISPHERE VOYAGE
25. IBC Aciers & Métaux
26. ICELL4
27. IARSE (Institut RSE Afrique)
28. LOGISCO
29. METAFRIQUE STEEL CAMEROON SARL
30. OMNIUM -SERVICE S.A.
31. PELICAN AUTOS
32. PILCAM

GICAM

4



- 33. PREMIUM SERVICES SARL
- 34. RINGO S.A.
- 35. SCRI Sarl (Société Camerounaise de récupération Industrielles Sarl)
- 36. SEMME MINERAL WATER PLC
- 37. SEREP SARL
- 38. SITRAFER S.A.
- 39. STOCKAJ S.A.
- 40. SYNAUTRATRA (Syndicat National des Auxiliaires de Transports et de Transit)
- 41. SPIHT (Syndicat des Industries de l'Hôtellerie et du Tourisme)
- 42. UNALOR
- 43. UNIPAL CENTRAL AFRICA

La radiation a pris effet dès notification aux intéressés.

Douala, le 22 Janvier 2018


Alain Blaise BATONGUE
Secrétaire Exécutif

